

## DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

**2022 DAC 150** Subventions (45.000 euros) aux associations Son/Ré – Son et Recherche électroacoustique (12<sup>e</sup>), Le Cabaret contemporain (3<sup>e</sup>) et Le Balcon (94300 Vincennes).

### PROJET DE DÉLIBÉRATION

#### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de la Ville de Paris en faveur de la création musicale contemporaine, je vous propose, par le présent projet, de bien vouloir apporter votre soutien à l'association Son/Ré – Son et recherche électroacoustique, présidée par Monsieur Gérard Davoust, à l'association Le Cabaret Contemporain, présidée par Monsieur Xavier de Finance et à l'association Le Balcon, présidée par Monsieur Aurélien Reinold et dont la direction musicale est confiée à Maxime Pascal.

**L'association Son/Ré**, fondée en 1982 à l'initiative du compositeur Pierre Henry, bénéficie depuis sa création du soutien de la Ville de Paris et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France. Elle a pour but d'innover et de créer dans les domaines de la musique électroacoustique et électronique. Elle assure aussi une mission de diffusion et de distribution des œuvres majeures de ce courant musical.

Depuis le décès de Pierre Henry le 5 juillet 2017, l'association réalise un travail important de conservation et de numérisation du patrimoine musical du compositeur, organise des événements en son hommage et concourt à la diffusion de ses œuvres. Pierre Henry, ancien élève d'Olivier Messiaen et de Nadia Boulanger, est à l'origine, avec Pierre Schaeffer, de la musique concrète. Son œuvre fait l'objet d'une reconnaissance internationale et s'inscrit dans le patrimoine musical du 20<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui installée dans ses locaux, passage Hennel dans le 12<sup>e</sup>, l'association a su recréer l'esprit de la maison du compositeur dans ce nouvel espace et y poursuivre un important travail de classement et catalogage (réalisation d'un catalogue raisonné), numérisation de ses travaux et matériaux sonores. La réalisation d'un site reconstituant sa maison et son travail, d'un film documentaire et d'une édition de ses entretiens sont également en préparation.

En 2021, l'association a permis l'édition du catalogue des œuvres de Pierre Henry et la parution d'un coffret de 13 CD réunissant 33 œuvres dont 14 inédites - composées entre 1958 et 2017. En 2022, l'association devrait achever ses travaux d'archivage auprès de la BnF, et finaliser le site et musée virtuel dédié au compositeur. Des concerts hommages orchestrés par Jean-Michel Jarre ont eu lieu en janvier à la Maison de la radio dans le cadre du Festival Innovations, une série de concerts à la Villa Médicis de Saint Maur et 4 concerts en régions sont prévus.

**L'association Le Cabaret Contemporain**, créée en 2009, a pour but de faire connaître, notamment à un public jeune, mélomane ou non, la musique dite savante. Positionné au croisement de mondes musicaux distincts de la musique « contemporaine » et de la musique « actuelle » le groupe imagine des collaborations avec des artistes issus de milieux différents, et des formes de concerts et de médiation originales, afin de s'adresser à un très large public.

Le Cabaret Contemporain est un groupe de cinq musiciens à la fois compositeurs et improvisateurs, ayant pour principale démarche la production, par des moyens acoustiques, de sons appartenant au domaine des musiques électroniques. Leur activité artistique se caractérise par la création de projets en hommage à des compositeurs contemporains (Kraftwerk, John Cage...) d'une part, et d'autre part par la présentation de leur musique dans des contextes et des formes variés. Aujourd'hui c'est ce projet de création d'une musique originale qui est désormais au centre de leur travail.

En 2022 le Cabaret Contemporain a des concerts programmés dans des lieux institutionnels comme la Gaîté Lyrique, le 104, le Théâtre de la Cité Internationale (résidence de création), le Centre FGO Barbara, la Philharmonie de Paris (festival Days off et Nuit Blanche) mais également dans des lieux plus atypiques comme La Gare dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, La Machine du Moulin Rouge dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement, Le Badaboum dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement.

Créée en 2008, **l'association Le Balcon** a notamment pour objet, en France et à l'étranger, la production de toute œuvre musicale, dans le domaine de la musique contemporaine ou du répertoire, et sa présentation au public sous toute forme.

Le Balcon est un collectif artistique qui réunit un orchestre sonorisé, une troupe de chanteurs solistes et de compositeurs. Il s'entoure, en fonction de ses projets, de vidéastes, metteurs en scène et chorégraphes. Le Balcon produit des spectacles d'un répertoire balayant toutes les périodes de l'histoire de la musique, avec une prédilection pour les œuvres du XXI<sup>e</sup> siècle. Pour ses créations, l'ensemble utilise en particulier les nouvelles technologies et tend à décroiser les genres musicaux.

Son comité artistique est composé du directeur musical Maxime Pascal, d'un directeur technique et ingénieur du son, Florent Derex.

En 2022, Le Balcon poursuit à Paris son intégrale du cycle opératique Licht de Stockhausen à la Philharmonie. Le Festival d'Automne et la Philharmonie de Paris sont avec le Balcon les producteurs principaux de ce cycle, qui est une opportunité pour l'ensemble de développer de nouveaux partenariats à l'international. Le concert Freitag aus Licht est programmé le 14 novembre 2022 à la Philharmonie.

Le Balcon présentera en 2022 deux autres opéras, « Like Flesh » de Sivan Eldar, « Revelo » de Marco Suarez Cifuentes, et la comédie musicale « La petite boutique des horreurs » d'Alan Menken en décembre à l'Opéra-Comique. L'ensemble prépare une nouvelle production de Saint-François d'Assise d'Olivier Messiaen, prévue pour 2023. Des concerts sont également prévus au Festival Présences de Radio France ainsi qu'à la fondation Singer-Polignac. En partenariat avec cette fondation, l'ensemble accueille des compositeurs en résidence et permettra les créations d'un cycle de pièces, « Légendes » d'Arthur Lavandier, et l'opéra « Revelo » de Marco Suarez-Cifuentes.

Parallèlement, l'ensemble mène plusieurs actions pédagogiques. Ainsi il intègre régulièrement dans l'effectif orchestral ou choral de ses créations des étudiants en musique de structures d'enseignement à Paris qui se destinent à devenir professionnels. L'ensemble propose par ailleurs des parcours pédagogiques dans les écoles et lycées en partenariat avec la Philharmonie de Paris.

Le Balcon s'investit aussi dans la recherche et est partenaire du réseau thématique pluridisciplinaire SON:S initié par le CNRS.

Compte tenu de l'intérêt des activités de ces trois associations pour la création, la connaissance et la diffusion de la musique contemporaine, je vous propose d'attribuer à l'association Son/Ré une subvention d'un montant de 15.000 euros, à l'association Le Cabaret Contemporain une subvention d'un montant de 15.000 euros et à l'association Le Balcon une subvention d'un montant de 15.000 euros.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris



**2022 DAC 150** Subventions (45.000 euros) aux associations Son/Ré - Son et Recherche électroacoustique (12e), Cabaret Contemporain (3e) et Le Balcon (94300 Vincennes)

Le Conseil de Paris

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Son/Ré et à l'association Le Cabaret Contemporain, et à l'association Le Balcon ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine Rolland et au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Son/Ré - Son et Recherche électroacoustique, 3, passage Hennel 75012 Paris, au titre de ses activités 2022. 2022\_03509 / PARIS ASSO 29021

Article 2 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Le Cabaret Contemporain Maison de la Vie associative, 5, rue Perrée, 75003 Paris au titre de 2022. 2022\_03061 / PARIS ASSO 8785.

Article 3 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Le Balcon 7, cours Marigny 94300 Vincennes au titre de 2022. 2022\_04881/ PARIS ASSO 76282.

Article 4 : La dépense correspondante, d'un montant de 45.000 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de l'exercice 2022 de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.